



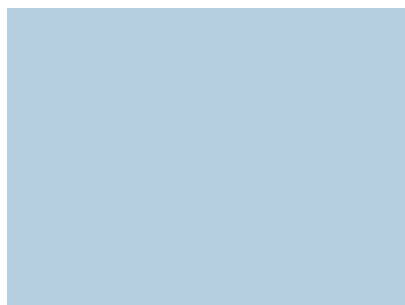
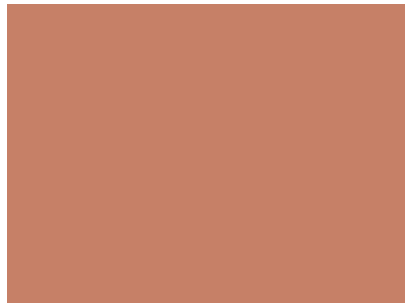
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

Rapport annuel 2016

Service d'accréditation suisse SAS



12 
comités sectoriels

725 
organismes accrédités

626 
actions exécutées


478
experts techniques

40
collaborateurs
du SAS



« Augmentation persistante des besoins en prestations d'accréditation »



Konrad Flück
Responsable du SAS

Les besoins de l'économie ainsi que les exigences légales et normatives pour les prestations d'accréditation ont augmenté en 2016. Comme nos ressources en personnel sont restées stables, nous avons dû garantir que le traitement des demandes de nos clients puisse être dûment priorisé ; nous n'avons cependant pas toujours pu répondre à toutes les demandes. Dans la mesure du possible, nous y sommes parvenus en majeure partie et je remercie particulièrement nos clients pour leur compréhension et leur bonne collaboration.

En automne 2016, nous avons eu l'occasion de présenter le SAS et nos défis futurs aux organes politiques lors de l'examen du budget. Ils ont fait preuve d'une grande compréhension pour notre demande en faveur de l'économie. Néanmoins, à cause des mesures d'économie de la Confédération, notre demande d'accroissement des ressources en personnel n'a pas été acceptée même si les coûts des prestations fournies par le SAS sur demande des clients sont presque entièrement supportés par ces derniers. Par conséquent, la situation du SAS en matière de personnel ne s'améliorera malheureusement pas non plus en 2017 et la problématique des ressources du SAS demeurera à l'ordre du jour.

Sur la base des prescriptions normatives, le SAS a prononcé en 2016 un total de 171 accréditations d'organismes d'évaluation de la conformité (OEC) et procédé à 455 surveillances d'OEC accrédités. Vous trouverez ces informations et d'autres indications sur les activités d'accréditation du SAS dès la page 12 de ce rapport.

Le renouvellement de la reconnaissance internationale formelle des activités du SAS par l'European cooperation for Accreditation EA qui lui a été délivrée le 21 avril 2016 constitue un des grands succès de l'année. Cette décision a été prise par acceptation du rapport final établi par une équipe internationale d'évaluation de la compétence du SAS. Ainsi l'économie profitera également durant les années à venir de cette reconnaissance internationale importante qui contribue fondamentalement à éviter les entraves au commerce pour le trafic international des marchandises et des prestations de services.

Avant-propos

Sous la présidence de Madame Prof. Dr Katharina Rentsch, la Commission fédérale d'accréditation dotée de quatre nouveaux membres en remplacement de partants a ouvert la période du mandat 2016-2019. Vous trouverez la contribution de la Présidente sur l'activité de la Commission à la page 7.

Je tiens à remercier tous ceux qui, cette année encore, ont contribué à la bonne réussite de notre travail. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement aux membres de la Commission fédérale d'accréditation, au Secrétariat d'Etat à l'économie, aux membres des comités techniques du SAS, aux experts/expertes techniques mandaté(e)s par le SAS et à tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices du SAS. Ils apportent tous leur contribution pour que les produits et prestations de services satisfassent aux exigences des normes internationales et qu'ainsi la sécurité et la confiance au bénéfice de toutes les parties intéressées soient favorisées.

Avec mes salutations les meilleures



Konrad Flück

6 Commission fédérale d'accréditation

7 Rapport de la présidente

10 Les membres

11 Des chiffres et des faits

12 Un aperçu de l'essentiel

13 Les accréditations en chiffres

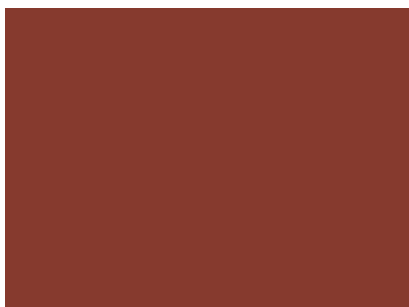
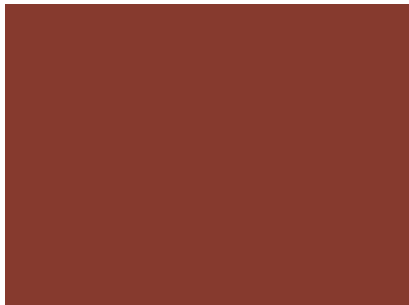
17 Coopération

18 Les comités sectoriels

22 Impressum



**Commission fédérale
d'accréditation**



Qualité, compétence et efficacité

Dans sa nouvelle composition, la Commission fédérale d'accréditation (AKKO) a entamé son mandat 2016 – 2019. La situation en matière de personnel du SAS a été un des thèmes majeurs traités aux deux conférences de l'AKKO. Ce n'est qu'avec un engagement énorme de la part de ses collaborateurs que le SAS arrive à maintenir les activités d'accréditation en Suisse dans la mesure requise.



MAREN VON WEISENLUH/SECO

Katharina Rentsch Savoca
Présidente de l'AKKO

Je suis très heureuse de pouvoir diriger l'AKKO, dès le 1er janvier 2016, en tant que nouvelle présidente. L'accréditation m'occupe depuis fort longtemps car, dans mon premier emploi fixe en 1996 j'étais chargée d'élaborer un système de management de la qualité à l'Institut de chimie clinique de l'hôpital universitaire de Zurich. Basé sur ce système, nous avons obtenu l'accréditation en 1998. Par la suite, j'ai été la responsable qualité de l'Institut et active en tant qu'experte technique du SAS. Pendant de nombreuses années, j'ai également représenté la Société Suisse de Chimie Clinique dans le comité sectoriel laboratoires d'analyses médicales du SAS. En 2008, j'ai été élue à l'AKKO et depuis j'ai pu acquérir une vue d'ensemble encore plus vaste des activités d'accréditation. Je dirige actuellement la médecine de laboratoire à l'hôpital universitaire de Bâle – une institution qui est évidemment également accréditée.

Après avoir été soigneusement introduites dans les activités de l'AKKO, les personnes suivantes siègent depuis janvier 2016 comme nouveaux membres :

- Stefano Dazio (domaine construction)
- Bruno Gmür (domaine assurances)
- Nicole Loichat (domaine construction)
- Ulrich Ritter (domaine ferroviaire)

Je suis ravie que nous ayons pu acquérir des représentants compétents pour ces domaines importants.

Un tableau complet de tous les membres de l'AKKO et des do-

maines économiques qu'ils représentent se trouve à la page 10.

L'AKKO a comme tâche de conseiller le SAS dans ses activités et d'assurer que tous les clients du SAS soient traités de la même manière. A cette fin, l'AKKO se prononce sur chaque rapport qui concerne une première ou un renouvellement d'une accréditation existante ou une extension majeure de la portée de l'accréditation. En 2016, 170 rapports ont été remis à l'AKKO et approuvés par ses membres. La qualité du travail des responsables d'évaluation et des experts/expertes techniques est très bonne. La confiance dans l'accréditation de l'économie et d'autres parties intéressées en témoigne.

Différents thèmes ont été traités dans les deux conférences de l'AKKO qui ont eu lieu en 2016. Un des thèmes prédominants était la situation en matière de personnel du SAS. L'économie suisse sollicite fortement les prestations du SAS et il existe une grande demande d'étendre les activités du SAS sur d'autres domaines et normes. Par ailleurs, les exigences des normes, des bases légales et d'autres règles relatives à l'accréditation croissent continuellement. A cause des mesures d'économie dans le domaine du personnel de la Confédération, le SAS n'a pas pu engager de personnel supplémentaire pour ces tâches complémentaires (dont les coûts seraient largement couverts). L'AKKO a pris connaissance de ce fait avec inquiétude et consternation car des institutions de presque tous les domaines représentés par les membres de l'AKKO sont affectées par le manque de personnel du SAS. Après discussion dans l'AKKO de ce manque de personnel, une version adaptée du document SAS 707 (Droits et obligations dans le cadre de l'accréditation) a été adoptée et mise en vigueur en octobre 2016. De même, le SAS a dû prendre des mesures pour abandonner ses activités dans des domaines où seuls quelques rares organismes accrédités sont actifs et qui nécessitent des ressources en personnel importantes. Ce qui a eu comme conséquence que le SAS a arrêté en 2016 ses activités dans les domaines Aerospace et SCC (Security Certificate Contractors).

C'est avec une grande satisfaction que l'AKKO a pris connaissance, lors de sa séance de décembre 2016, que les organes politiques ont reconnu le manque de personnel du SAS. Les mesures d'économie de la Confédération empêchent cependant toujours un ajustement du budget. De ce fait, la situation en matière de personnel demeure très tendue et une extension

La commission fédérale d'accréditation (AKKO), instituée par le Conseil fédéral, représente les intérêts des associations économiques et des groupes d'intérêts ainsi que des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) à l'égard du SAS. Elle conseille le SAS, et, au cas par cas, les autorités concernées dans les questions fondamentales liées à l'accréditation dans le cadre des principes essentiels du système d'accréditation (cf. www.admin.ch/ch/f/cf/ko/gremium_10385.html).

des activités du SAS n'est pour l'instant pas possible. Ces prochaines années l'AKKO devra à regret se pencher encore sur les conséquences de ce manque de personnel et nous ne pourrons que soutenir le SAS en lui donnant des conseils pour fixer ses priorités et éventuellement restreindre ses activités. Ceci en sachant que l'économie suisse souffre fortement de ce fait.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres de l'AKKO pour leur collaboration et tous les collaborateurs du SAS pour leur confiance et leur collaboration très compétente.



Les membres

Nom, fonction et entreprise

Intérêts représentés

Présidente :

Santé

Katharina Rentsch Savoca Prof. Dr.
Cheffe de la médecine de laboratoire, Hôpital universitaire de Bâle

Vice-président :

Economie

Daniel Burch
Chef de secteur, Swissmem

Dominique Barjolle Dr ing.-agr.
Cheffe de la division paiements directs et agroécologie, Canton de Vaud, Service de l'agriculture (SAGR)

Agriculture, producteurs de denrées alimentaires

Stefano Dazio
Chef de projet acquisitions / industrie / suppléant du chef de service, Losinger Marazzi AG

Construction

Jean-Luc de Buman
Senior Vice President of Corporate Development, Communications & Investor Relations, Société Générale de Surveillance (SGS) SA

Organismes d'évaluation de la conformité actifs au niveau international, reconnaissance internationale

Bruno Gmür
Head Risk Engineering Switzerland, Zurich Compagnie d'Assurances SA

Assurance

Marlis Henze Dr. iur.
Collaboratrice scientifique, domaine concurrence et réglementation, Economiesuisse, fédération des entreprises suisses

Economie

Rudolf Horber Dr. rer. pol.
Chef de secteur, Swisslabel, Union suisse des arts et métiers (usam)

Petites et moyennes entreprises

Nicole Loichat
Cheffe sécurité au travail, environnement et qualité auprès de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)

Industrie de la construction, constructionsuisse

Ulrich Ritter
Directeur SCONRAIL AG

Domaine ferroviaire

Urs von Känel
Chef des laboratoires, Electrosuisse Albislab
Président d'EUROLAB-CH – Association suisse des laboratoires d'essais et d'étalonnage

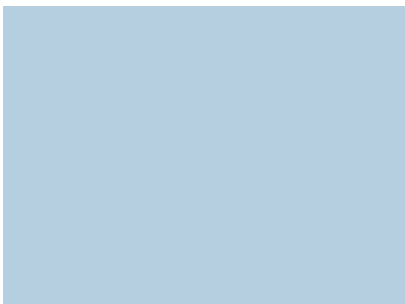
EUROLAB-CH, organismes accrédités



[Pour plus d'informations](#)



**Des chiffres et
des faits**





Un aperçu de l'essentiel

L'exercice

Au cours de l'année sous revue, l'économie suisse et les autorités ont pu compter sur une infrastructure compétente et efficace de 725 organismes d'évaluation de la conformité (OEC) actifs dans tous les domaines.

En 2016, le nombre d'OEC a augmenté de 5 organismes. 30 nouvelles accréditations ont pu être accordées. La différence s'explique en premier lieu par la réduction du nombre correspondant d'organismes suite à une cessation d'activité ou à une fusion.

Avec 30 évaluations pour une première accréditation, 141 évaluations pour un renouvellement de l'accréditation existante ainsi que 455 surveillances d'organismes accrédités, le SAS a exécuté au total 626 actions.

48 des OEC sont des organismes désignés qui exécutent dans 13 domaines techniques des évaluations de la conformité de produits de tous genres. Ces organismes ont été désignés par la Suisse dans le cadre de l'accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM). Ceci leur offre largement le même accès au marché européen qu'à leurs concurrents de l'UE.

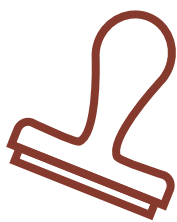
Finances

Accréditation	Compte 2013	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Produits (en mio de CHF)	7.3	7.5	7.8	8.9
Coûts (en mio de CHF)	8.4	8.5	9.1	10.4
Degré de couverture (%)	87	88	86	86



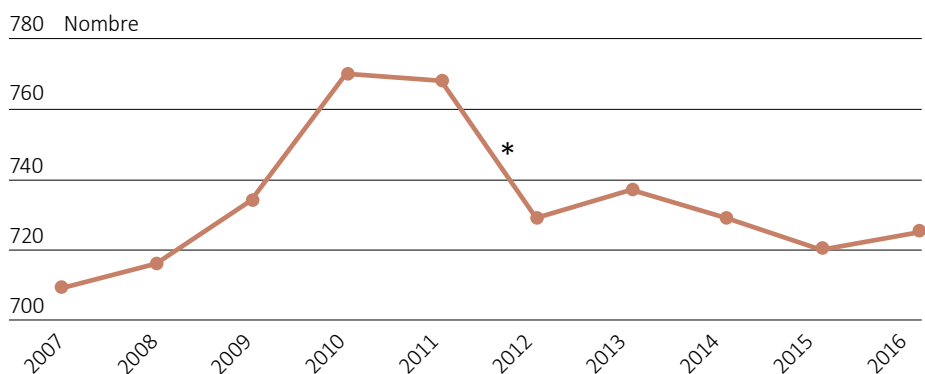
[Comptes d'Etat](#)
(cf. tomes 2A et 2B)

Le revenu de fonctionnement réalisé a dépassé d'env. 20 pourcents le produit budgété de CHF 7.4 mio. Cela souligne la forte demande de l'économie en prestations d'accréditation. Le montant des coûts est supérieur à la valeur budgétée d'env. CHF 0.8 mio (8%). Ceci est dû à des coûts plus élevés consécutifs à plus d'interventions des experts techniques, à des coûts de personnel croissants et à des rattrapages de taxes sur la valeur ajoutée et des impôts sur les acquisitions.



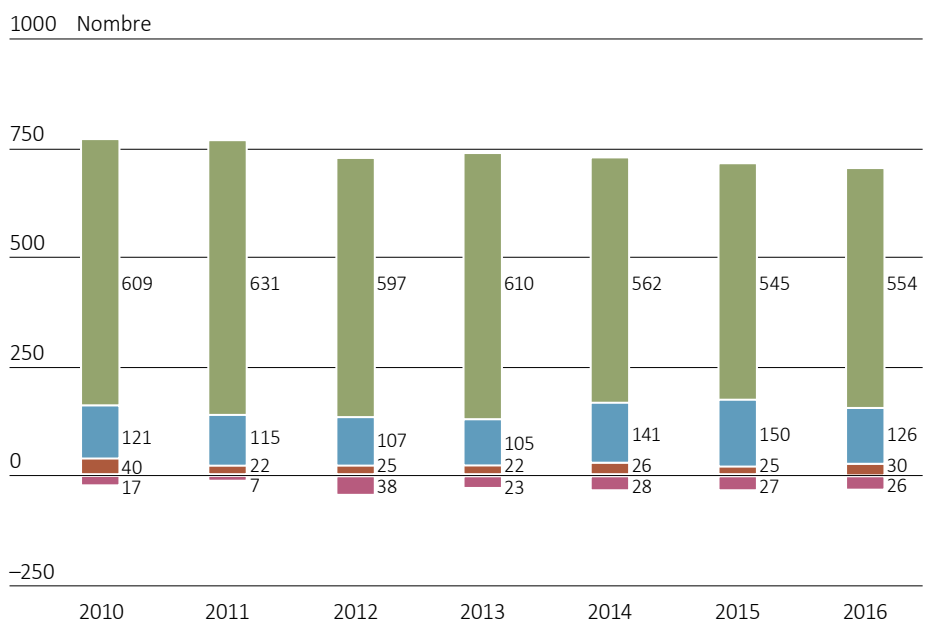
Les accréditations en chiffres

Evolution du chiffre des organismes accrédités en fin d'année



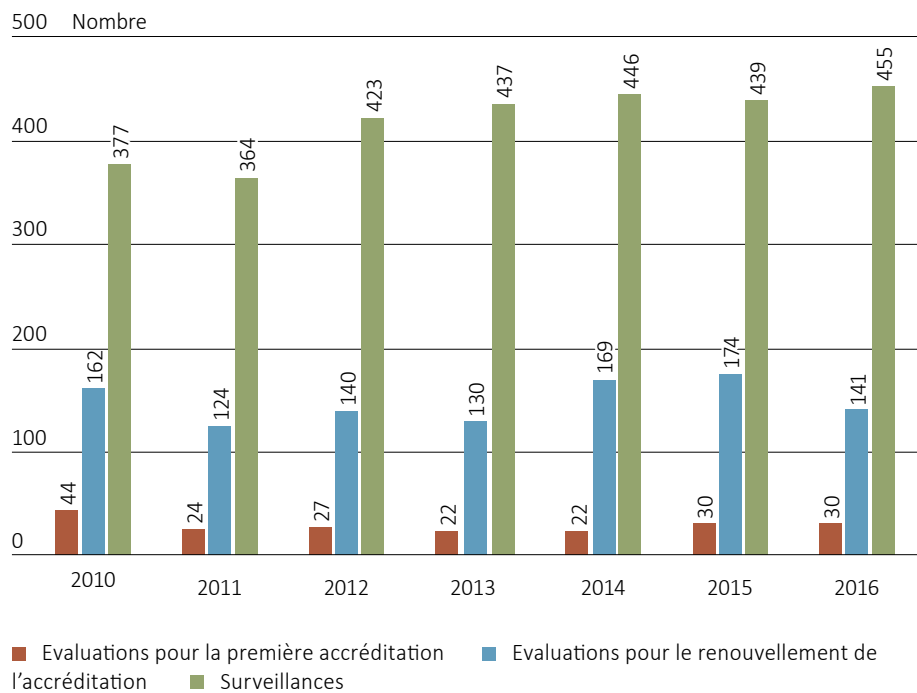
* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management des mêmes clients.

Répartition des organismes accrédités par année

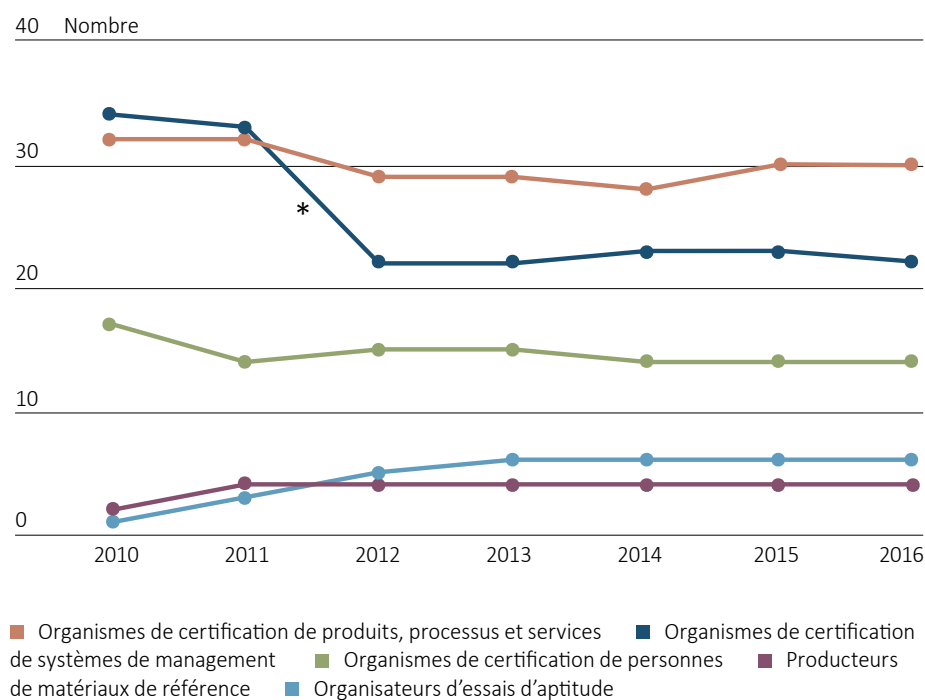
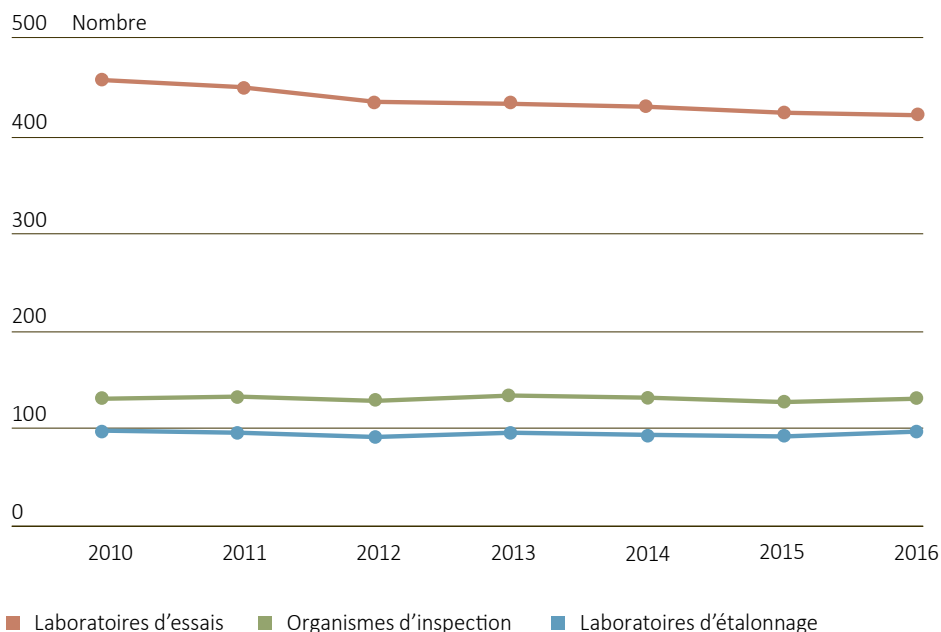


■ Nombre des premières accréditations prononcées ■ Nombre des renouvellements d'accréditations prononcées ■ Nombre d'organismes, où une autre action a été exécutée (principalement des surveillances) resp. où aucune action n'a eu lieu (en fonction de l'état dans le cycle d'accréditation) ■ Nombre d'organismes qui ne sont plus accrédités et d'organismes qui ont été intégrés dans d'autres organismes

Actions exécutées

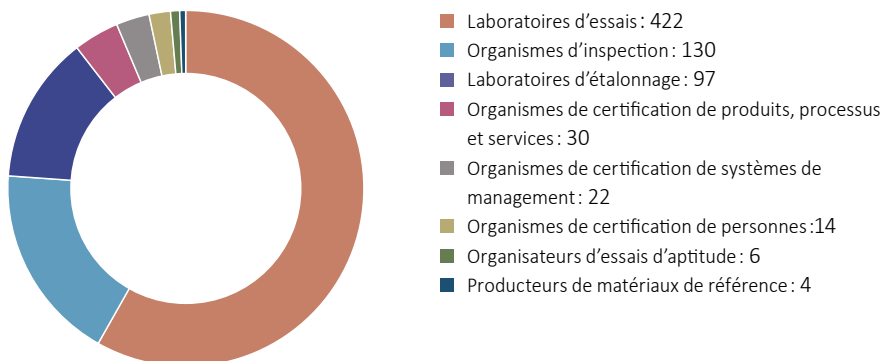


Evolution des différents types d'accréditation



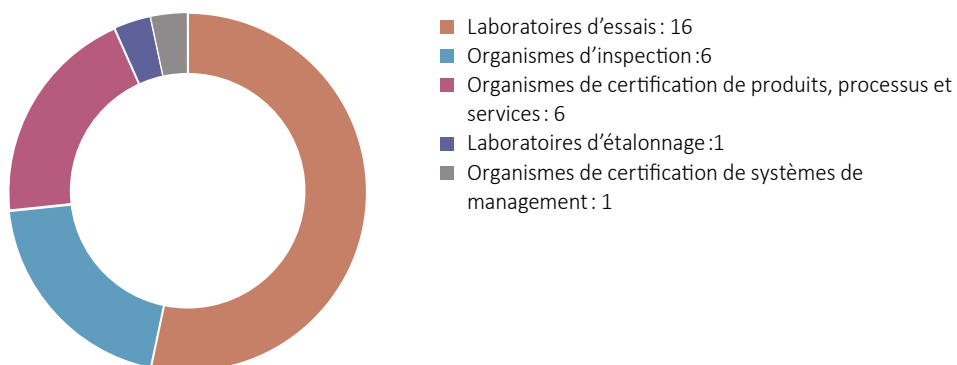
* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management des mêmes clients.

Répartition des organismes accrédités actifs selon type d'accréditation à fin 2016

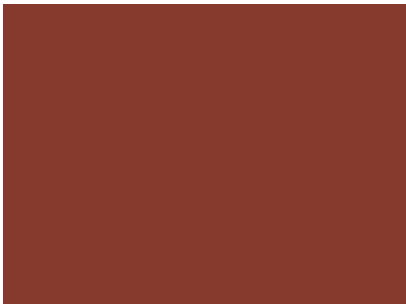
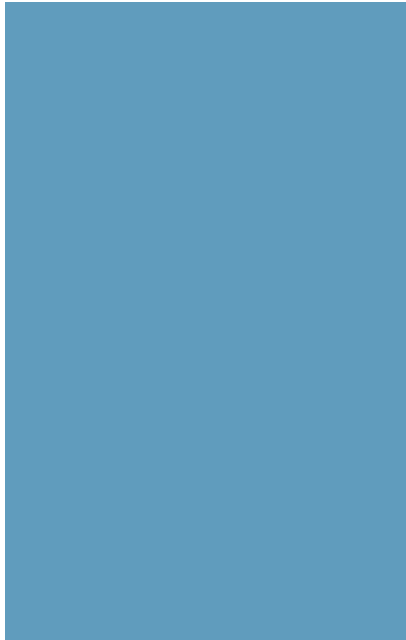


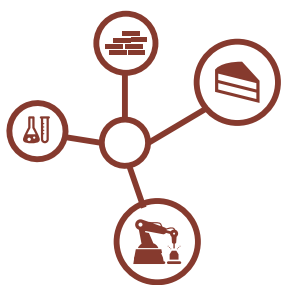
Total des organismes accrédités en 2016: 725

Répartition des premières accréditations en 2016 selon type d'accréditation



Total des premières accréditations 2016: 30





Comités sectoriels

Les comités sectoriels (CS) ont comme objectif l'interprétation des exigences des normes pour leurs domaines respectifs, ceci en fonction de critères spécifiques d'accréditation et de nouveaux développements. Les CS soutiennent ainsi le SAS dans la mise en application et l'harmonisation des exigences normatives pertinentes au niveau national et international. Ils forment un pont entre l'économie, les associations professionnelles, la Confédération, les Cantons et le SAS. Des experts de la branche, des représentants des associations professionnelles et des collaborateurs du SAS sont membres des CS.

Les comités sectoriels et leur responsable

 Matériaux de construction Dr Nicolas Guscioni	 Agriculture Lorenz Roggli
 Chimie Dr Hans-Jakob Ulrich	 Denrées alimentaires Dr Barbara Plaschy, Manuela Quintilii
 Electrotechnique Orlando Holenstein	 Médecine légale et criminalistique Simon Herren
 Technologie de l'information Thomas Hilger	 Transport de personnes et marchandises Paolo Pesenti
 Etalonnage Olivier Kauer	 Essais destructifs et non destructifs sur matériaux Dr Yamin Kriescher
 Médecine de laboratoire Peter Roos	 Certification Stephan Gehrke

Informations des comités sectoriels

Nous présentons par la suite diverses nouveautés et décisions des comités sectoriels.



Matériaux de construction

Responsable : Dr. Nicolas Guscioni

Le CS matériaux de construction a discuté et libéré un tableau d'interprétation de la norme SN EN 13369 «Règles communes pour les produits préfabriqués en béton». Ainsi les activités d'évaluation pourront être exécutées avec la profondeur et à la fréquence requise de manière harmonisée et techniquement correcte.



Chimie

Responsable : Dr. Hans-Jakob Ulrich

La représentation des portées de l'accréditation, leur classification en domaines d'activité, sous-domaines et principes de mesures ont été traités au CS chimie. La planification des évaluations en tenant compte des aspects techniques ainsi que la planification effective pour l'intervention des experts/expertes techniques se feront sur la base de cette classification.

Une autre priorité du CS chimie a été la procédure pour le calcul de paramètres globaux de classes de substance (p. ex. HAP, PCB) dans lesquels aucune ou seulement quelques substances individuelles associées présentent des concentrations substantielles qui se situent au-dessus des limites de détermination. La procédure selon le GUM (Guide to the Expression of Uncertainty in Measurement) réside dans la prise en compte des incertitudes de mesure pour les limites de quantification des composants individuels. Ces composants individuels permettent de calculer l'incertitude de mesure simple et élargie du paramètre global et de les sommer pour le résultat d'analyse. La procédure pour le calcul de paramètres globaux, dont les concentrations se situent partiellement ou exclusivement sous la limite de détermination, sera annexée au guide SAS n° 324.



Denrées alimentaires

Responsable : Dr. Barbara Plaschy, Manuela Quintilii

En raison de la révision de la législation sur les denrées alimentaires dans le courant de 2017, des discussions ont été menées concernant la valeur future du Manuel suisse des denrées alimentaires (MSDA). De nombreuses méthodes sont utilisées depuis longtemps dans l'analyse des denrées alimentaires, néanmoins l'ouvrage de référence national ne sera plus référencé dans la législation sur les denrées alimentaires. Les exigences minimales pour la validation de méthodes MSDA établies et reconnues comme appropriées ont été définies par le CS denrées alimentaires. Les guides du SAS 324 et 328 seront mis à jour en conséquence.

Des réponses ont en outre été fournies aux questions du Technical Network Food and Feed de l'European co-operation for Accreditation (EA) et des prises de position ont été formulées. La norme ISO 7218, entre autres, devait ainsi devenir un standard Level 4 impliquant des exigences augmentées. Des membres du CS ont fourni des arguments pourquoi ne pas le faire. Finalement, le projet pour un Level 4 a été refusé dans le comité correspondant de l'EA.

La pratique d'évaluation soulève des questions concernant les exigences méthodiques de la cytométrie de flux. Il s'agit d'une méthode qui est utilisée de plus en plus dans l'analyse de l'eau. Les questions et divers points ont pu être discutés et clarifiés.

A la suite de l'évaluation de l'EA de l'année précédente, un instrument de planification a été établi qui permet de mieux harmoniser l'établissement des registres, de garantir la transparence lors de la planification des évaluations et de mieux justifier la compétence des experts/expertes techniques.



Médecine légale et criminalistique

Responsable : Simon Herren

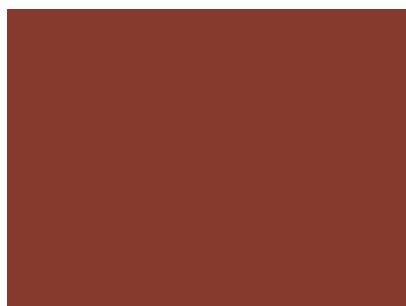
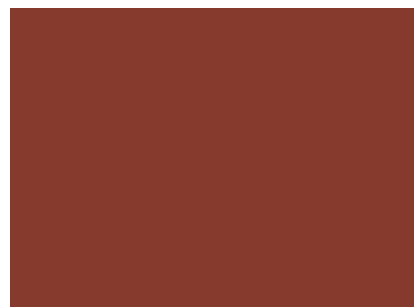
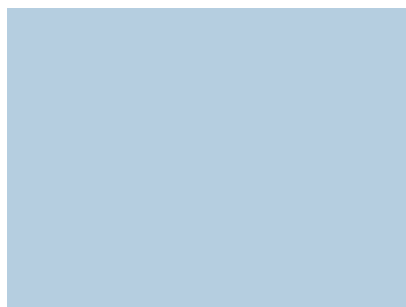
Le CS médecine légale et criminalistique s'est chargé de l'harmonisation de la présentation des portées de l'accréditation concernant les domaines techniques de la chimie légale et toxicologie (FCT) et de la génétique légale (FG) et il a déterminé des domaines techniques partiels uniformisés (Sub-Scopes).



Certification

Responsable : Stephan Gehrke

Avec le soutien du CS certification, le SAS a élaboré le nouveau document 529 « Relevé d'indicateurs de performance auprès des organismes de certification de systèmes de management selon le document IAF MD15 » et l'a publié au milieu de l'année 2016. Ce document sert de support pour l'activité d'évaluation du SAS avec une approche fondée sur le risque et doit permettre de reconnaître et analyser des anomalies dans les activités des organismes de certification. Cela devrait garantir la qualité des certifications accréditées et augmenter la crédibilité de ces certifications ainsi que des accréditations au niveau international.

**Editeur**

Service d'accréditation suisse SAS
Holzikofenweg 36, CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)58 463 35 11
www.sas.admin.ch

Responsable

Konrad Flück

Rédaction

Bertrand Comte
Traduction en français :
Jeannine Zeidguy-Fluri

Collaboration

Konrad Flück
Prof. Dr. Katharina Rentsch Savoca
(Commission fédérale
d'accréditation)
Les responsables des comités
sectoriels
Les collaborateurs du SAS

Design

SECO, secteur publications

Reproduction

Autorisée avec indication de la
source, justificatif souhaité

Droit d'image

Page de couverture : Shutterstock
Icônes : Shutterstock et SECO,
secteur publications

Edition

Mars 2017